



# IRHiS

Institut de Recherches  
Historiques du Septentrion

UMR 8529, UNIV. LILLE · CNRS

## Colloque « Gouverner l'Éducation en France »

**Jeudi et vendredi 26-27 mars 2026**

**Lieu : Logis du Roy à Amiens**

**Organisation : CAREF, IRHiS**

-----

Le colloque est organisé sur appel à communications par deux laboratoires de l'Université de Picardie Jules Verne (UR CAREF) et de l'Université de Lille (UMR IRHIS). Les communications seront sélectionnées afin de garder une vraie cohérence au colloque et d'aboutir ensuite à un ouvrage solide et argumenté. La sélection se fera en double aveugle : un membre du comité d'organisation, un membre du comité scientifique.

**Calendrier** : envoi de l'appel début mars 2025 – retour des propositions au plus tard le **15 mai 2025** à minuit – réponse fin juin 2025 et établissement du programme définitif. Les propositions ne devront pas dépasser 1 500 signes, comporter une indication des matériaux utilisés (archives) et une bibliographie de 4-5 titres. Une fiche anonymisée est jointe à cet envoi afin de faciliter le travail d'expertise.

**La participation au colloque est gratuite.** Le prix des trois repas (jeudi midi et soir, vendredi midi) est fixé à 50€. Les frais de repas, de transport et d'hébergement seront pris en charge par le colloque pour les intervenants ; pour les participants, les repas sont à leur charge.

**Adresse d'envoi** : [colloquegouverner@gmail.com](mailto:colloquegouverner@gmail.com)

**Comité scientifique** : Il sera chargé avec le comité d'organisation de sélectionner les communications en double aveugle : Y. Verneuil (Université Lyon 2, ECP), S. Lembré (Université de Lille, IRHIS), P. Legris (Université Rennes-2, TEMPORA), N. Castagnez (Université d'Orléans, POLEN), B. Girault (Cergy Paris Université, HERITAGES), S. Dauphin (Université de Lille, CREHS Université d'Artois), C. Cardon-Quint (Université Paul Valéry Montpellier, CRISES, IUF), C. Lelièvre (Université de Paris Cité), A. Prost (Université Paris I).

**Comité d'organisation** : B. Poucet (Université de Picardie Jules Verne, CAREF), J. Cahon (Université de Picardie Jules Verne, CAREF), M. Cuvillier (Université de Picardie Jules Verne, CAREF), J.F. Condette (Université de Lille, IRHIS), I. Ferhat (Université de Nanterre, CREF).

**Organisation matérielle** : Gaëlle Stéphan-Blanchard, gestionnaire du CAREF.

**Financement** : UPJV, CAREF, IRHIS.

Le colloque est organisé sur deux jours avec l'apport de témoins. L'idée est que chaque thématique donne une vue d'ensemble de longue durée, si possible sur les deux siècles. Les bornes chronologiques peuvent bien entendu varier en fonction de l'objet étudié si cela a un sens.

*Chaque intervention durera 20 minutes suivie d'un échange de 10 minutes.*

## Argumentaire

L'histoire de l'administration de l'Éducation nationale n'est pas, à l'évidence, le champ thématique qui a mobilisé le plus les historiens, si l'on compare aux travaux disponibles sur les grandes lois scolaires, sur les enseignants ou les disciplines enseignées. Les historiens Jean-Louis Crémieux-Brilhac (qui fut conseiller technique dans le cabinet de René Billères en 1956) et Jacques Minot ont contribué à écrire une partie de celle-ci dans les années 1960-1970. Depuis, d'anciens acteurs de la « Centrale » ont fait de même, à l'image de Claude Durand-Prinborgne, Bernard Toulemonde, Guy Caplat (notamment dans le cadre du SHE de l'INRP pour ce dernier). Mais, le constat formulé en 1984 par Guy Caplat dans un article programmatique reste largement d'actualité : « L'histoire de l'administration de l'enseignement appréhendée dans sa totale dimension reste à écrire » (p. 27). Elle a néanmoins été entreprise par des études approfondies sur certaines catégories d'acteurs : des ouvrages scientifiques récents ont été publiés sur les inspecteurs généraux, les recteurs, les inspecteurs, mais il n'existe pas à proprement parler d'ouvrages sur les ministres en charge du secteur éducatif, à la différence du ministère des Affaires étrangères, de la Guerre ou des Finances. L'occasion de la création d'un ministère détaché de celui de l'Intérieur en 1824 nous est apparu comme un moment favorable pour combler cette lacune, en publiant un *Dictionnaire des ministres de l'Instruction publique, puis de l'Éducation nationale*, (aux éditions du Septentrion, parution en 2025). Sont également pris en compte les secrétaires d'État ou les ministres délégués rattachés au ministère ainsi que les ministres de l'enseignement supérieur lorsqu'ils sont devenus autonomes.

Toutefois, il n'était pas possible, dans le cadre de l'ouvrage de proposer une enquête approfondie sur ce que signifie gouverner l'Éducation nationale. C'est l'objet du présent colloque qui sera ensuite publié. Il s'agit de revenir, de manière historique, et selon les méthodologies de l'historien, sur la prise de décision en Éducation pour en examiner les lieux, les acteurs, les enjeux, à la fois dans la structure centrale parisienne et dans les « administrations » placées à une échelle territoriale plus réduite.

Le colloque est organisé en quatre temps ponctués par des témoignages d'acteurs nationaux ou régionaux. Il est demandé qu'un travail dans les archives du ministère puisse être fait. Les propositions de communication seront retenues en fonction de la prise en compte ou non de leur lien avec le ministère.

### 1<sup>er</sup> temps : l'organisation du ministère

Il est attendu une analyse des principaux acteurs et de l'évolution du périmètre ministériel, de l'articulation entre les ministres de plein exercice et de leurs secrétaires d'État (Beaux-arts, Culte, Enseignement technique, Enseignement supérieur). Une typologie des différents ministres (durée, type de formation, carrière ministérielle, etc.) pourra être l'objet d'investigations, de même que les relations avec le Président de la République, le Président du Conseil ou le Premier ministre sera bienvenue. Une analyse du rôle des conseillers à l'éducation, lorsqu'ils existent, pourra également être l'objet d'une analyse. Il sera également intéressant de montrer comment progressivement s'organise le cabinet du ministre, comment il croît en importance et le rôle qu'il peut jouer dans les décisions prises. On pourra s'intéresser au rapport entre la loi et la réglementation, l'Éducation

nationale est-elle gouvernée par des lois ou essentiellement par des règlements ? Comment se réforme-t-elle ? On pourra aussi s'intéresser au lieu où est installé le ministère et à la tentative qui n'a jamais abouti de construction d'un nouveau lieu plus fonctionnel. Le ministère et ses archives, sa mémoire pourront être l'objet d'interrogations.

*Témoignages* : anciens ministres.

### **Deuxième temps : l'administration du ministère**

Une étude des différentes directions administratives et de leur réorganisation progressive est nécessaire ainsi que des différents bureaux. Quelques figures emblématiques de directeurs ou directrices pourront être l'objet d'une étude (itinéraire, rôle, etc.). Une typologie des directeurs pourra être l'objet d'une analyse (type d'études, entrée dans cette carrière, sortie du ministère, etc.). La mise en place, à certaines périodes, d'un secrétariat général, pourra faire l'objet d'une analyse ainsi que son articulation avec les directeurs. Des études pourront être également faites sur les fonctionnaires intermédiaires qui font, au quotidien fonctionner les bureaux. L'Inspection générale et l'évolution de ses fonctions pourra être l'objet d'une étude.

*Témoignages* : anciens hauts cadres du ministère.

### **Troisième temps : les structures de concertation**

L'administration centrale est aidée dans sa tâche par des structures de concertation : formelle (Conseil royal, impérial de l'Instruction publique, Conseil supérieur, comité des inspecteurs généraux) dont la fonction a évolué au fil des ans. De même, le ministère a géré en direct les carrières des enseignants du secondaire, laissant celles du primaire aux inspections académiques. Il a également progressivement étendu son champ de concertation en reconnaissant le fait syndical, en organisant des relations suivies formelles ou non avec ces derniers (CAPN et autres). Il a également reconnu les associations de spécialistes ou les associations agréées qui ont pu jouer un certain rôle dans l'évolution des contenus et des pratiques pédagogiques. Enfin, on ne saurait négliger les commissions thématiques mises en place par tel ministre ou les concertations générales sur les politiques éducatives : il serait intéressant de comprendre comment et dans quelles circonstances tel ou tel type de concertations a été organisée et dans quel but.

*Témoignages* : responsables nationaux de structures de concertation.

### **Quatrième temps : les structures locales en lien avec « la centrale »**

Le rôle des recteurs, des inspecteurs d'académies, des inspecteurs pédagogiques régionaux, des chefs d'établissement : relais de la politique ministérielle, manager, disposant d'une certaine autonomie de décision ? Il s'agit ici de mieux connaître la manière dont « la centralisation à la française » s'est mise en place, affirmant peu à peu les prérogatives du Ministère de l'Instruction publique/Éducation nationale et de ses représentants « locaux », au nom de l'unification et de l'efficacité renforcée d'un système éducatif national ? Dans l'articulation entre le local et le central, quelles dynamiques de temps longs peuvent être identifiées pour quelles ruptures ? En quoi le passage d'une administration concentrée à une administration déconcentrée a-t-elle changé les choses ? La décentralisation a-t-elle organisé une nouvelle répartition des rôles ? Quel est le rôle des collectivités territoriales en matière éducative, ou encore l'action des organisations syndicales en matière éducative ?

*Témoignages* : recteurs, inspecteurs, chefs d'établissement, maires.

## Bibliographie sélective

- Bély L. *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Fayard, 2005.
- Caplat G. *L'administration de l'éducation nationale et la réforme administrative, services centraux et services académiques*, Berger-Levrault, 1960.
- Caplat G. *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique*, INRP, 1986.
- Caplat G. « Pour une histoire de l'administration en France », *Histoire de l'éducation*, n° 22 et 25, 1984-1985.
- Caplat G. « Aux origines de l'administration centrale de l'Instruction publique », 2004 [en ligne].
- Condette J.-F. *Les recteurs d'académie en France*, 3 t. INRP, 2009.
- Condette J.-F. (dir.). *Les personnels d'inspection*, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- Condette J.-F. (dir.) *Les chefs d'établissement*, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- Crémieux-Brilhac J.-L. *L'Éducation nationale. Le ministère, l'administration centrale, les services*, PUF, 1965.
- Durand-Prinborgne C. *L'administration scolaire*, Sirey, 1989.
- Durand-Prinborgne C. et alii. *La décision dans l'éducation nationale*, Presses universitaires de Lille, 1992.
- Ferrier J. *Les Inspecteurs de l'enseignement primaire*, 2 t. L'Harmattan, 1997.
- Girault B. *Mémoires d'en haut : Les archives orales de l'Éducation nationale*, Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales, 2024.
- Lelièvre C. *Bâtisseurs d'école, : histoire biographique de l'enseignement en France*, Nathan, 1994.
- Leniaud J.-F. Monnie F. *Les lieux de la décision*, Paris, École pratique des hautes études, 2013.
- Lerch D. et Pétreault G. *L'Inspecteur d'académie, deux siècles au service de l'éducation*, CNDP, 2008.
- Luc J.-N. Condette J.-F. et Verneuil Y. *Histoire de l'enseignement en France*, A. Colin, 2020.
- Mayeur F. *Histoire de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 3, Tempus, 2003.
- Minot J. *L'entreprise Éducation nationale*, Armand Colin, 1970.
- Minot J. *L'organisation de l'administration centrale du ministère de l'Éducation nationale*, Éditions du service de formation administrative du MEN, 1977.
- Minot J. *Deux siècles d'histoire de l'éducation nationale*, Berger-Levrault, 1979.
- Oppermann F. *L'hôtel de Rochecouart*, Sceren-CNDP, 2011.
- Mondot J.F. *Petite Chronique d'un grand ministère : une année à l'Éducation nationale*, Flammarion, 2002.
- Poucet B. (dir.). *Robert Mallet poète, recteur et homme d'engagements*, éd. Encrage, 2017.
- Poucet B. (dir.). *L'académie d'Amiens, une académie en devenir*, Encrage édition, 2015.
- Poucet B., Cahon J., Condette J.-F., Cuvillier M., Ferhat I., *Dictionnaire des ministres de l'Instruction publique et de l'Éducation nationale*, Septentrion, 2025 (à paraître).
- Prost A. *Histoire de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4, Tempus, 2003.
- Rioux J.-P. (dir.). *Deux cents ans d'inspection générale (1802-2002)*, Fayard, 2002.
- Sarment Th. *Les ministres de la guerre, 1570-1792*, Belin, 2007.
- Troger V. et Ruano-Borbalan J. C. *Histoire du système éducatif ?* PUF, « Que sais-je ? », 2021.
- Szymankiewicz Ch. *Le Système éducatif en France*, La Documentation française, « Les notices », 2019.
- Toulemonde B. *Petite histoire d'un grand ministère*, A. Michel, 1988.
- Toulemonde B., Le Nevé S. *Et si on tuait le mammoth ? : Les clés pour (vraiment) rénover l'Éducation nationale*, éd. de l'Aube, 2017.
- Yvert B. *Dictionnaire des ministres*, Perrin, 1990.